

CARRREAU DE GRAND FORMAT INSTALLÉ SUR SOLS INTÉRIEURS 329 LFT -2016-2017

SUPPORTS ADÉQUATS

- Pour usages sur des substrats stables tels que dalle de béton mûri, double épaisseur de contreplaqué, panneau de ciment de 12,5 mm d'épaisseur bien installé sur sous-plancher de contreplaqué, lit de mortier convenablement posé sur sous-plancher de contreplaqué ou autre infrastructure rigide. (Voir les dessins 311F-A, 313F-A,B,D)
- Pour installation à l'intérieur dans des endroits intérieurs secs seulement, sauf si la structure est imperméabilisée et inclinée vers les drains.
- Fournir un support rigide conçu pour supporter le maximum de charges anticipées sur la surface une fois carrelée. Les systèmes de plancher de béton ainsi que les systèmes de plancher incluant les solives et les panneaux de sous-plancher doivent être conformes au Code national du bâtiment 2015 et aux règlements locaux en vigueur pour les bâtiments en considération des charges inertes et dynamiques totales anticipées.

MATÉRIAUX

- CARREAU (*)
- SOUS-FINITION AUTOLISSANTE : À base de ciment, à prise rapide, pour les systèmes de sol approuvés par l'ingénierie, très liquide une fois mélangé, facilement applicable d'une épaisseur très fine (6 mm) jusqu'à au moins 138 mm en une seule application
- MEMBRANE DE PONTAGE DES FISSURES – ANSI A118.12 (Suivre les instructions du fabricant concernant le mode d'emploi pour les surfaces verticales)
- MEMBRANE DE DÉSOLIDARISATION – Suivre les directives du fabricant.
- COUCHE DE LIAISON : Mortier-colle intermédiaire à recouvrement complet, ciment-colle au latex (norme minimale acceptable ANSI A118.4 ou ISO13007- C2S1), mortier modifié à base d'émulsion époxy (norme minimale applicable ANSI A118.8) ou mortier époxy à 100 % de solides./ adhésif époxydique (norme minimale acceptable ANSI A118.3 ou ISO13007- R1)
- COULIS - Coulis de ciment-sable modifié aux polymères (norme minimale acceptable ANSI A118.7 ou ISO13007-CG2).

INSTALLATION

- Vérifier la déflexion et la courbure des murs et du sol à l'aide d'une règle à araser de 3 m (10 pieds) avant de commencer les travaux.
- Appliquer une membrane de pontage des fissures (selon la méthode ANSI A108.17) ou une membrane de désolidarisation adhérente selon les recommandations du fabricant et recouvrir entièrement la surface d'appui sur laquelle les grands dallages seront installés. Utiliser la truelle appropriée pour l'installation des dallages de grand format. Appliquer le mortier sur le substrat à l'aide du côté plat de la truelle. Ceci assure un contact total et aide à pénétrer les pores du substrat. Il est très important d'enduire l'endos de chacun des carreaux de ciment-colle immédiatement avant de les mettre en place afin d'ennayer toute aspérité ou bulle de l'endos des carreaux. Installer les carreaux conformément à la méthode ANSI A 108.5
- Vérifier la couverture de mortier-colle et l'adhérence en enlevant un carreau fraîchement posé et en inspectant l'endos sporadiquement ici et là. Enlever tout contaminant de l'endos des carreaux pour assurer une adhérence adéquate du ciment-colle.
- Appliquer la couche de liaison et installer les carreaux tandis que le produit est encore humide et collant. Employer suffisamment d'agent liant pour assurer un contact minimal de 95 % avec les carreaux. Appliquer fermement les carreaux en les glissant légèrement en va-et-vient. Appliquer le coulis en le tassant dans les joints jusqu'à ce qu'ils soient bien remplis, puis enlever l'excès de coulis et nettoyer.

RESTRICTIONS

- Suivre les recommandations des fabricants.
- La tolérance de planéité de la surface ne doit pas excéder 3 mm sur 3 000 mm.
- Installer un drainage adéquat sous les dalles de béton extérieures. Employer un ciment-colle au latex sur les dalles de béton extérieures. L'emploi du mortier et du coulis époxydiques est uniquement recommandé pour les surfaces intérieures ou pour les endroits nécessitant une résistance aux produits chimiques.
- Pour les systèmes incorporant des dalles de béton pré-coulé, de béton post- contraint ou pour tout autre système de dalles sujet aux mouvements et à la flexion, suivre les directives du détail 309F-2016-2017 ou appliquer une membrane de pontage des fissures ou de désolidarisation selon les recommandations du fabricant.

AUTRES CONSIDÉRATIONS

- Pour les installations extérieures, employer un ciment-colle au latex tel que recommandé par le fabricant. Le double-encollage à l'endos de chaque carreau pourrait être nécessaire pour réaliser un contact à 95 %.
- Le carrelage employé pour les installations extérieures doit être résistant au gel.
- Se référer aux « Notes à l'intention des professionnels » et au Détail 301MJ-2016-2017.
- Si requise, l'application d'une membrane d'imperméabilisation (ANSI A118.10) doit être spécifiée. Suivre les directives du fabricant.
- Dans les installations extérieures, les dalles de béton doivent être inclinées pour fournir un meilleur drainage superficiel et un système de drainage adéquat doit aussi être installé sous les dalles.
- Joints de mouvement - L'architecte doit spécifier le type de joint requis et indiquer l'emplacement et les détails relatifs sur les plans.
- Joints de mouvement - Obligatoires, selon le détail 301 MJ-2016-2017.
- Une nouvelle norme pour les carrelages de verre vient d'être instituée sous l'ANSI A137.2. Elle explique les types, les performances et les formats comprenant les grands carreaux et dallages de verre. Il est fortement conseillé de la consulter.

* L'épaisseur des grands formats de carreau est réputée dépasser 5,5 mm. Les carreaux de céramique minces surdimensionnés -céramique ont 5,5 mm et moins, mais ne sont régis par aucune norme de performance sous ANSI ou ISO. Ces produits sont d'ailleurs très risqués au niveau des applications sur sol. Se référer aux notes traitant des carreaux de céramique minces surdimensionnés à la page 13.